



ELECTIONS ORDINALES 2015
DISCOURS DE PASSATION
DU VICE-BÂTONNIER LAURENT MARTINET
Bibliothèque de l'Ordre
Mercredi 16 décembre 2015

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers,

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de l'Ordre,

Mesdames et Messieurs les nouveaux élus,

Mes Chers Confrères,

Mesdames et Messieurs,

Cher Pierre-Olivier,

Chère Dominique, cher Frédéric,

Le passage de bâton à celle qui vous succède est un moment particulier et solennel.

Je pensais, il y a encore peu de temps, que ces instants seraient faits pour moi de nostalgie et de soulagement, mais c'est en fait tout l'inverse.

J'imaginai un soulagement, chère Dominique, car c'est une lourde charge qui passe de mes épaules sur les vôtres, et j'anticipais une certaine nostalgie car rien n'est jamais accompli pleinement, quand on prend pour finalité régulatrice une excellence mythique que nul n'atteint jamais.

On a beau le savoir, cet idéal, au fil du temps, à notre insu, se met à nous porter et à nous conduire.

Mais en réalité ce que j'éprouve à cette minute où je vous parle, et depuis quelques jours déjà, ce n'est ni du soulagement, ni de la nostalgie, c'est tout autre chose.

« *Le bonheur est la fleur de l'activité* », disait Aristote. Cette phrase n'a pas pour rien traversé près de 25 siècles. C'est cela précisément que je ressens.

Le temps d'action très intense qui s'achève pour moi que j'ai mené avec l'indéfectible soutien de ma femme, Aline, et de nos enfants, Louis et Jenny, ce temps d'action me laisse immensément heureux, et surtout il me remplit d'espoir et de confiance dans notre lendemain, pour notre Barreau et pour notre pays.

Vous le verrez, chère Dominique, et vous l'expérimenterez, j'en suis certain, il n'y a rien de plus beau que de mener de vrais projets et d'accomplir de vraies réalisations pour les confrères.

Désormais, ce sera à vous d'assumer cette belle fonction de Vice-Bâtonnier.

Je ne doute pas que vous le ferez avec enthousiasme et que vous atteindrez les objectifs que vous vous êtes donnés et que vous avez placés devant vous pour baliser la route.

Vous saurez ne jamais les perdre de vue quels que soient, le poids du quotidien, les sollicitations de l'instant, le surgissement de difficultés ou de crises imprévisibles qui nous obligent souvent à différer ce qui était prévu et planifié pour parer au plus pressé.

Vous saurez affronter avec succès les aléas de l'Histoire et garder la main ferme sur ce que vous vous étiez promis de réaliser.

C'est ainsi que l'on est fidèle à ceux qui nous ont mandatés et c'est ainsi que l'on trouve du bonheur dans ce que l'on accomplit.

Etre Vice-Bâtonnier du Barreau de Paris, ce n'est pas une fonction purement symbolique.

C'est une fonction qui donne le pouvoir de faire, qui permet d'imprimer la réalité, d'orienter le cours des choses.

Je ne suis pas le premier à remarquer que le mot de pouvoir renvoie d'abord, tout simplement, au verbe pouvoir.

Vous « pourrez », chère Dominique, vous pourrez agir très directement et sentir presque immédiatement l'effet de votre détermination sur la transformation de la réalité !

Certes, vous aurez à répondre à de multiples exigences, parfois contradictoires, pour apporter satisfaction à ces milliers d'avocats si différents dont les souhaits et les inquiétudes ne se ressemblent pas.

Et face à ce simple constat de la richesse et de la diversité de notre barreau, qui rendent incontournable la représentation bicéphale installée à la tête de notre Ordre depuis quelques années, vous n'aurez pas seulement à être un complément essentiel à l'œuvre du Bâtonnier, vous aurez aussi - et les deux se rejoignent - à accomplir votre propre mission en fonction de votre expérience du métier d'avocat et à partir de vos qualités que je connais pour les avoir appréciées, en particulier, dans la mission de membre du conseil de l'ordre que nous avons en son temps exercée ensemble.

Vous êtes particulièrement sensible au droit des enfants, au droit des mineurs, que vous avez contribué à promouvoir.

Vous et moi, nous partageons l'horreur de la maltraitance et le refus de l'inégalité.

J'ai, en effet, comme vous le savez, concentré mon action sur la présence internationale de notre Barreau, sur les relations, complexes et enrichissantes, avec le CNB, mais aussi sur la formation des jeunes qui aspirent à nous rejoindre et dont j'ai eu à cœur d'augmenter les chances de réussite quelles que soient leurs origines sociales et géographiques.

Dans tous ces domaines, de grands pas ont été accomplis.

Mais ce qui est neuf est toujours fragile. Je vous confie ces chantiers, comme je vous remets le Vice-Bâtonnat.

Je serai toujours disponible si vous le souhaitez pour vous apporter, à vous comme à Frédéric, l'éclairage d'une expérience acquise sur le terrain et pour mettre mes modestes talents au service de ce qui sera désormais votre action.

Vous pourrez aussi compter sur le dévouement du personnel de l'Ordre que je veux ici saluer et remercier.

Si ma reconnaissance va à chacune et chacun de celles et ceux qui, tous les jours, se conduisent en véritables vigies, qui nous protègent à leur façon - très efficace, qui œuvrent quotidiennement pour que nos idées prennent forme, pour qu'elles s'insèrent dans la réalité et qu'elles portent leurs fruits, qu'il me soit permis de dire ma plus particulière gratitude à Marie-Christine Labrousse, Jean-Christophe Barjon, Michel Blanc, Olivier Lagrave, Olivier Guilbaud, Nicole Rivière, Samir Ouriaghli, Sylvie Blondet et Jasmine Emiot, Jasmine que tout le monde connaît et que je croisai pour la première fois le 27 novembre 1991, jour de mon anniversaire, jour de ma prestation de serment et jour de la publication de notre Règlement Intérieur !

Mais que tous ceux que je ne pourrai pas nommer ici sachent que leurs visages, leurs noms et leurs travaux restent inscrits dans ma mémoire.

Je les salue avec affection, comme je salue avec amitié et affection Annabel Boccara, notre Secrétaire du Conseil, Véronique Thiébaud, mon assistante, fidèle et créative depuis 25 ans, Vincent Rouer, mon Directeur de Cabinet, ainsi que Rosine Lapresle et Hélène Molinari qui ont porté le thème de la vérité pour le plus grand succès de notre Université d'Hiver.

Tous se joignent aujourd'hui à moi - j'en suis sûr - pour vous féliciter, chère Dominique, et ils vous apporteront leur précieux et indéfectible soutien lorsque vous incarnerez cette institution, encore nouvelle, dont nous aurons été, vous et moi, les dépositaires, après les Bâtonniers Jean-Yves Le Borgne et Yvon Martinet.

Il est important que le Vice-Bâtonnat s'épanouisse, que l'on perçoive de plus en plus qu'il est indispensable, que les réticences conservatrices s'estompent devant les services qu'il rend.

Pierre-Olivier et moi avons eu la chance - et je l'en remercie chaleureusement - de nous estimer, de nous concerter et de nous exprimer librement et au service de tous.

Il est important que l'Ordre parle, si je puis dire, de deux bouches et d'une seule voix.

Car - et je l'affirme avec certitude, sympathie et optimisme -, c'est la condition pour que le Barreau de Paris soit sur tous les fronts, à la pointe de tous les combats, à l'origine des nouveautés qui régénèrent notre profession, et je ne doute pas, Monsieur le Bâtonnier, cher Frédéric, Madame la Vice-Bâtonnière, chère Dominique, que vous saurez porter au plus haut cette mission qui est aussi un destin !

Vive le présent et vive l'avenir !

Seul le prononcé du discours fait foi